

AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) le mercredi 19 mars 2025 à 19h30 en session ordinaire.

- Election d'un ou d'une secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 février 2025
 - 1. Compte Financier Unique 2024
 - 2. Affectation du résultat
 - 3. Vote des taux d'imposition
 - 4. Budget primitif 2025
 - 5. Compte Financier Unique 2024 budget annexe « Lotissement rue des Daims »
 - 6. Budget primitif 2025 budget annexe « Lotissement rue des Daims »
 - 7. Subventions 2025
 - 8. Délibération autorisant le maire à prescrire la modification simplifié du PLU
 - 9. Adhésion au groupement de commande programmes voirie 2026-2029
 - 10. Aide à l'achat d'un vélo électrique
 - 11. Dénomination des rues du lotissement « chemin Haussé »
 - 12. Médiathèque : demandes de subventions auprès de la DRAC

Questions et informations diverses

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 29/01/2025

Bernard ENAULT